

---

## Dossier de demande de Validation d'Acquis Professionnels

---

L'ensemble des documents ci-dessous doivent être remplis obligatoirement si vous souhaitez effectuer une démarche de validation d'acquis professionnels.

**Attention, ce dossier ne constitue pas le dossier d'inscription à l'IRTS Champagne Ardenne.**

Il est à retourner par courrier postal **ou** électronique à : IRTS Champagne Ardenne - Service Admission - 8 rue Joliot Curie 51100 Reims  
Adresse électronique : [rajae.kamal@irtsca.fr](mailto:rajae.kamal@irtsca.fr)

**Diplôme concerné :** .....

Signature du candidat :

Nom : .....

Nom de jeune fille : .....

Prénom(s) : .....

Date et lieu de naissance : .....

Nationalité : .....

Adresse : .....

.....

Code postal : ..... Ville : .....

Numéro de téléphone : .....

Courriel : .....

Photo d'identité  
(Obligatoire)

## Validation des études

Candidats titulaires de titres, diplômes ou autres, français ou étrangers.

« Peuvent donner lieu à validation : toute formation suivie par le candidat dans un établissement ou une structure de formation publique ou privée, quels qu'en aient été les modalités, la durée et le mode de sanction ».

### 1. Vos acquis scolaires

Détail des années d'études effectuées et, éventuellement, diplômes obtenus :

Année	Etablissements fréquentés	Diplômes ou examens préparés	Résultats obtenus	
			Succès	Echec

### 2. Vos acquis de formation.

Décrivez, à partir des différentes formations suivies (études, stages, séminaires) les apprentissages réalisés :

Années	Formations	Apprentissages réalisés

MAJ : 07/01/2025

## Situation Actuelle

« Peut donner lieu à validation : l'expérience professionnelle acquise au cours d'une activité salariée ou non salariée, ou d'un stage ».

### 1. Vous exercez actuellement une activité professionnelle

Fonction exercée : .....

Nom de l'entreprise : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Numéro de téléphone : .....

Ancienneté dans cette entreprise : .....

Temps plein ..... Temps partiel ..... Précisez le pourcentage .....

Pensez-vous bénéficier d'un dispositif de formation continue ?

.....

### 2. Vous êtes actuellement sans emploi

Vous avez déjà exercé une activité salariée

Vous êtes inscrit(e) à France Travail

Vous êtes indemnisé(e)

Dernier emploi occupé : .....

Vous êtes homme/ femme au foyer désirant reprendre une activité professionnelle

Autre cas (précisez) : .....

## Validation des expériences professionnelles

- Décrivez chronologiquement vos différentes expériences professionnelles.
- Précisez les compétences exercées et les apprentissages réalisés.
- Indiquez le niveau de responsabilité et joignez les documents justificatifs.

Années	Fonctions, compétences, niveau de responsabilité, lieu d'exercice (entreprise, adresse)

MAJ : 08/10/2024

## Validation des acquis personnels

« Peuvent donner lieu à validation : les connaissances et les aptitudes acquises hors de tout système de formation ».

Décrivez les connaissances correspondant à votre projet et les conditions dans lesquelles elles ont été acquises :

- Démarches autodidactes,
- Responsabilités familiales, associatives, activités bénévoles, sportives, culturelles, ...
- Productions et réalisations personnelles, expériences sociales, ...
- Enquêtes, brevets, ...
- Connaissances linguistiques, ...

Années	Expériences

## Documents à joindre (Obligatoire)

- Photocopie recto verso de la carte d'identité ou du passeport ou du titre de séjour.
- Un curriculum vitae détaillé présentant ses expériences.
- Photocopie de tous les justificatifs des diplômes et des activités professionnelles.
- Un document écrit mentionnant l'expérience acquise (que ce soit dans le cadre d'une activité salariée, bénévole ou d'un stage) et les connaissances et aptitudes acquises lors de cette ou ces expérience(s).
- Un chèque de 100 € à l'ordre de l'IRTS CA correspondant aux frais d'étude de votre dossier VAP.

MAJ : 08/10/2024